



**HAL**  
open science

## 1791-1914, la métamorphose de la librairie

Frédérique Leblanc

► **To cite this version:**

Frédérique Leblanc. 1791-1914, la métamorphose de la librairie. Mollier Jean-Yves. Le commerce de la librairie en France au XIXe siècle. 1789-1914, IMEC ; Éd. de la MSH, pp.217-223, 1997, 2-908295-37-7 (IMEC) / 2-7351-0761-2 (MSH). halshs-01324263

**HAL Id: halshs-01324263**

**<https://shs.hal.science/halshs-01324263>**

Submitted on 31 May 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# 1791-1914, la métamorphose de la librairie

Frédérique Leblanc

Docteure en sociologie de l'université Paris 8

Laboratoire GRASS (Groupe de recherche  
et d'analyse du social et de la sociabilité)

En 1791, les lois Le Chapelier et Allarde mettent fin au régime des corporations libérant le commerce sur l'ensemble du territoire et permettent le passage d'une économie de monopole à une économie de marché. Elles conduisent à elles seules à la "métamorphose"<sup>1</sup> de la librairie : l'ensemble des changements intervenus par la suite dans le commerce du livre pour cruciaux qu'ils soient, ne constituent que des changements sériels ne remettant pas en cause l'ensemble des positions des agents. Si l'on considère « qu'une révolution spécifique, quelque chose qui fait date dans un champ déterminé, [est] la synchronisation d'une révolution interne et de quelque chose qui se passe au dehors, dans l'univers englobant »<sup>2</sup>, alors la librairie vit bien une "révolution spécifique" au XIX<sup>e</sup> siècle dont le métier porte aujourd'hui encore les marques profondes dans son organisation interne comme dans certaines des valeurs et des représentations attachées au métier, mais aussi dans son statut au sein des métiers du livre comme au sein de l'ensemble des activités professionnelles.

## **I/ L'émergence et la consolidation de la librairie d'aujourd'hui**

Il est possible de reconnaître rétrospectivement, parmi l'ensemble des influences qu'a subi le commerce des livres, les facteurs et les processus qui ont été déterminants pour l'élaboration de la librairie actuelle, même s'ils ne sont devenus dominants qu'au fil du temps, et que des modes de fonctionnement archaïques<sup>3</sup> perdurent au moins jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale.

### LES CONSÉQUENCES DE L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ GLOBALE SUR LA LIBRAIRIE

L'abolition des corporations suscite autant de désapprobations qu'elle ne répond à des attentes. Les libraires de l'Ancien Régime, jusqu'alors socialement et économiquement dominant se plaignent de l'entrée de nouveaux-venus qui renforcent la concurrence sur des bases qu'ils ne maîtrisent pas, et demandent le rétablissement des corporations. Au

<sup>1</sup> « Par opposition aux changements sériels, j'entends par métamorphose la transformation de l'ensemble des éléments du système. Une métamorphose marque le passage à une autre cohérence ». CASTEL (Robert) : *L'ordre psychiatrique*. Paris : Minuit, 1973. - p. 13.

<sup>2</sup> BOURDIEU (Pierre) : *Questions de Sociologie*. - Paris, Minuit, 1984. - p. 200.

<sup>3</sup> Modes de fonctionnement traditionnels devenus minoritaires par rapport aux nouveaux modes de fonctionnement dominants.

contraire, la libéralisation du commerce offre aux libraires étalants qui savent avant tout séduire leurs clients, l’occasion d’occuper des positions à la mesure de leurs qualités de vendeurs. Ces commerçants, ainsi que les derniers arrivés dans le métier, participent à l’accélération des changements de pratiques au sein du métier et à l’adaptation au mode de fonctionnement capitaliste du travail et de la société. En outre, une innovation technique extérieure à la librairie, le chemin de fer, bouleverse l’organisation des métiers du livre : l’irrigation de l’ensemble du territoire en ouvrages, devenue progressivement possible, impose la mise en place d’une organisation rationnelle de la diffusion des livres conduisant à l’ouverture de boutiques, spécialisées ou non, jusque dans les petites villes. Enfin le développement du commerce des livres autorisé par l’évolution des techniques de production n’aurait pu se faire sans l’extension simultanée de l’enseignement à l’ensemble de la population. Celle-ci permet notamment l’essor de l’édition scolaire, et dès 1830 apparaissent un grand nombre de maisons spécialisées, jusque dans des villes moyennes. A mesure que le lectorat comprend de nouvelles catégories sociales avec leurs exigences spécifiques, les demandes des lecteurs se diversifient, tant en matière de goûts, que d’exigences de qualité ou de prix, et des collections destinées à des clientèles particulières fleurissent.

#### L’AVANCÉE DU CAPITALISME DANS LES MENTALITÉS ET LES PRATIQUES

Malgré sa faible visibilité, l’évolution des secteurs non directement productifs a entraîné la transformation radicale des modes d’organisation du travail et des rapports sociaux. De nouvelles formes d’organisation des entreprises créent un environnement favorable à un esprit d’entreprise dont le moteur n’est plus principalement le maintien et la reproduction des acquis, mais leur accroissement incessant, caractéristique de l’esprit capitaliste<sup>4</sup>. Ainsi, alors que sous l’Ancien Régime la réussite d’un membre d’une corporation était contraire à l’esprit corporatif, et donc toute innovation proscrite, seule compte désormais la réussite de l’entreprise, souvent familiale, en tant qu’entité isolée et dès 1846, le premier virage vers l’industrialisation de la production d’imprimés est amorcé. Mais ce mouvement ne touche d’abord massivement que la fabrication du papier qui passe de l’artisanat à l’industrie. Les industriels du papier deviennent alors escompteurs. En acquérant une maîtrise financière par un investissement dans plusieurs activités stratégiques des métiers du livre —permettant aussi la réduction des coûts de production—, donc en gagnant une maîtrise décisionnelle, ils entrent de plein pied dans l’ère du capitalisme. C’est à l’aune de l’étendue de cette double conversion des fabricants de papier au travail industriel et au capitalisme financier, qu’il est possible d’affirmer que l’édition reste longtemps hors de ce système de fonctionnement.

#### BOULEVERSEMENTS DANS LE CHAMP DE LA LIBRAIRIE ET DU COMMERCE DES LIVRES

<sup>4</sup> WEBER (Max) : *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. - Paris, Plon, 1990.

Durant le XIX<sup>e</sup> siècle, la plupart des logiques sur lesquelles étaient précédemment fondées les valeurs professionnelles et les conceptions du travail de libraire se renversent. Pour acquérir et/ou conserver une position dominante, le libraire doit désormais savoir attirer les auteurs en amont de la production des livres et les clients en aval. Par contre, si l'«art de faire» devient secondaire dans la réussite capitaliste d'une entreprise de librairie, il persiste comme valeur professionnelle et sociale valorisée et valorisante. Au mieux l'art de vendre reste très nettement dévalorisé, au pire il s'oppose à l'art de faire. En outre, alors que jusqu'ici le libraire était celui qui choisissait les livres qu'il proposait à son public, au fur et à mesure que la librairie se sépare de l'édition, il se les voit imposer par les éditeurs. Mais la principale révolution de ce siècle est la formation d'un champ du commerce des livres rassemblant libraires, boutiquiers et colporteurs, sur la base de la jonction d'une caractéristique économique, le commerce des livres, et d'une caractéristique sociale, la sédentarisation de la population. En effet, les colporteurs de livres partant sur les routes pour des tournées saisonnières de plusieurs mois disparaissent progressivement<sup>5</sup> sous les coups du renforcement d'une politique globale déjà ancienne, visant à sédentariser autant que possible<sup>6</sup> la «classe laborieuse»<sup>7</sup>. D'ailleurs les soupçons de troubles à l'ordre public qui s'attachent aux livres vendus par les colporteurs et les condamnations qu'ils attirent rejaillissent sur ces ambulants<sup>8</sup>. Les libraires ont donc un intérêt encore plus social qu'économique à la disparition du colportage de livres : la dérive progressive de la librairie vers le seul commerce ne permet pas que perdure un type de vente qui lui porte tant ombrage. La désignation de tous les vendeurs de livres par le terme de «libraire» ne fait donc que masquer des antagonismes bien réels, dans les faits comme dans les esprits.

#### CHANGEMENTS STRUCTURELS DANS LE COMMERCE DES LIVRES

Le développement du commerce à une échelle inconnue jusqu'alors nécessite la mise en place d'une nouvelle organisation du travail dominée par la rationalisation et la division du travail. Sous ce double mouvement, on voit à la fois disparaître les artisans qui ne suivent pas ce mouvement, et s'intercaler de nouveaux métiers et entre le vendeur et l'éditeur. Dès le début du siècle, le développement des transports permet l'extension des relations commerciales entre libraires. Les libraires commissionnaires voient donc le jour. Ancêtres des diffuseurs, ils annoncent l'amorce de la spécialisation des métiers du livre et autorisent l'ouverture de boutiques spécialisées dans la seule vente de livres sur tout le

---

<sup>5</sup> En outre le renforcement des centres urbains, où exercent les camelots, au détriment des villages prive les colporteurs d'imprimés d'une part importante de leur clientèle, d'autant plus que les «livraisons» populaires de la presse remplacent peu à peu les livrets de colportages.

<sup>6</sup> « Tous les moyens possibles [seront utilisés] pour fixer ces éléments précieux et pour les amener à renoncer au «nomadisme» traditionnel », BRAUDEL (Fernand), LABROUSSE (Ernest) : *Histoire économique et sociale de la France*. - Paris : PUF, 1993 - tome III/ - p. 506.

<sup>7</sup> CHEVALIER (Louis) : *Classe laborieuse, classe dangereuse*. - Paris : Hachette, 1978.

<sup>8</sup> « Le poison n'est pas seulement dans leurs livres ; il est aussi sur leurs lèvres, d'où il tombe continuellement pour aller corrompre le cœur qui le reçoit », extrait de *Le Colporteur au village*, de l'abbé M... publié chez Mame à Tours en 1856, in KRAFFT-POURRAT (Claire) : *Le colporteur et la mercière*. - Paris : Denoël, 1982. - p. 256. L. Hachette utilise ce type d'arguments pour justifier sa demande de prise de monopole du colportage dans les gares.

territoire. Mais le développement des réseaux de diffusion est lent malgré l'émergence et le perfectionnement de la promotion des ouvrages, en particulier grâce aux critiques littéraires qui apparaissent dans la presse. 1846 marque le début du recours à des distributeurs. Peut donc exister désormais l'"abonnement de dépôt" —envoi régulier de livres moyennant une "remise", d'abord faible et identique pour ceux qui prennent le livre en dépôt ou le paient d'avance— qui laisse la place, à la fin des années 1870, à l'envoi d'"office" de quelque(s) exemplaire(s), moyennant une remise plus ajustée, de tout ou partie de la production d'une maison d'édition à un réseau de clients commerçants. Les grandes lignes de l'organisation des métiers du livre que nous connaissons aujourd'hui sont donc en place, et ne font que se renforcer et se perfectionner au cours du XX<sup>e</sup> siècle.

#### SÉPARATION DE L'ÉDITION ET DE LA LIBRAIRIE

Depuis 1793 un manuscrit est la "propriété morale" de son auteur et non plus celle du libraire qui en fait l'achat. Au fur et à mesure que les auteurs apprennent à profiter de cette législation, la nature du travail du libraire-éditeur se modifie et se complexifie : au travail technique d'édition s'ajoute celui de négociation permanente qui va du contrat passé avec un auteur sur sa rémunération pour un ou plusieurs textes, jusqu'aux corrections à apporter au texte qui ne prend fin qu'avec l'impression définitive —avant 1793 le libraire apportait les corrections qu'il souhaitait au texte dont il était propriétaire. Le travail avec l'auteur devient si important qu'il nécessite bientôt la compétence d'une personne particulière. Or à partir de 1810, seul le libraire a besoin d'une autorisation officielle, le brevet, pour vendre les livres qu'il reçoit ou qu'il édite, et d'en faire la publicité. Sans brevet, l'éditeur peut publier des textes mais il n'a le droit de les vendre que chez lui. C'est donc lui qui se spécialise dans l'édition alors que le libraire se concentre sur la vente. A partir de 1870, les éditeurs artisans laissent peu à peu la place aux maisons d'édition avec un personnel spécialisé et des services diversifiés qui supposent un chiffre d'affaires élevé reposant sur un renouvellement continu des nouveautés et une programmation des éditions sur plusieurs années. Les compétences dans les secteurs commerciaux sont alors déjà au moins aussi importantes que celles qu'exige le choix des auteurs et des textes. Progressivement les lecteurs n'achètent plus leurs livres que chez les libraires, et les clients des éditeurs ne sont plus que des distributeurs et des libraires. Ainsi libraires et éditeurs ont désormais chacun, non seulement un travail, mais aussi un public spécifiques, c'est à dire une reconnaissance extérieure de leur différenciation correspondant à la division du travail entre production et service. L'organisation professionnelle marquant l'existence d'un métier indépendant et autonome, c'est en 1891, avec la création de la Chambre syndicale de la librairie que les libraires non éditeurs affirment leur existence et leur appartenance à une même activité professionnelle. Les revendications soulignent les intérêts désormais spécifiques, voire divergents, des libraires et des éditeurs.

## VERS LA FIN DU CONTRÔLE DE LA LIBRAIRIE PAR LE POUVOIR

L'immixtion économique et politique du pouvoir dans le contrôle de la librairie, très forte sous l'Ancien Régime s'estompe au fur et à mesure du XIX<sup>e</sup> siècle. Dès le début du siècle le pouvoir contrôle les créations d'entreprises et la limitation de leur nombre dans l'ensemble des secteurs économiques. Si le *numerus clausus* est assez rapidement abandonné, sauf pour les imprimeries, les créations d'entreprises demeurent soumises à l'autorisation du gouvernement et leur fonctionnement à un contrôle strict du Conseil d'État. Mais il ne s'agit là que d'une surveillance participant des prémices du Code du Commerce harmonisé dans les années 1950. Tout autre est le contrôle politique spécifique aux métiers du livre. Instituée au lendemain de la Révolution, la liberté de la presse prend fin dès 1793, et du fait de leurs rapports avec la circulation des idées, les libraires demeurent dangereux aux yeux du pouvoir pendant encore plusieurs dizaines d'années. En 1810, Napoléon I<sup>er</sup> crée donc la Direction de la Librairie dépendant du Ministère de l'Intérieur et instaure le "brevet", délivré par les préfets, qui, seul, autorise à exercer : tout libraire ou imprimeur de "bonnes vie et mœurs" attaché à la Patrie et au Souverain. De toutes les réglementations visant à surveiller la diffusion d'imprimés, c'est la plus spectaculaire et la plus contraignante, d'autant qu'elle prend nullement en compte les compétences des demandeurs. D'autres mesures visent la circulation d'imprimés de colportage. "Théoriquement" libres durant le Premier Empire, les colporteurs voient leurs allées et venues contrôlées et limitées dès 1830. La Commission du Colportage, créée en 1852 et présidée par le ministre de l'Intérieur, doit examiner chaque imprimé avant d'en autoriser la diffusion — huit des neuf millions de livres ou livrets qu'elle a contrôlés ont été rejetés. En 1870 la liberté de commerce est rétablie et le régime du brevet est supprimé. Si le pouvoir continue alors à contrôler ce qui s'écrit, il ne s'intéresse plus aux vecteurs de circulation des imprimés de façon générale : il surveille davantage les éditeurs et surtout la presse, et non plus les libraires en tant que tels.

## II/ Les libraires d'aujourd'hui

La transformation de la librairie au cours du XIX<sup>e</sup> siècle fait évoluer la place des libraires dans la société globale et leur appartenance au secteur du commerce détermine désormais leur nouveau statut social —ici encore il s'agit de décrire des mouvements dominants n'excluant nullement la persistance, jusqu'à nos jours, de situations atypiques.

### ÉVOLUTION DU STATUT SOCIAL DES LIBRAIRES

Au XIX<sup>e</sup> siècle les classes populaires comprennent à la fois les ouvriers et une large part des boutiquiers et des artisans. Le commerce des livres reste ainsi longtemps constitué de petites boutiques rattachées à de (très) petits ateliers d'imprimerie, ou de bazars et autres boutiques dans lesquels le livre n'est qu'un produit accessoire. Les

personnes qui gagnent en prestige social en s’installant dans la librairie sont donc celles qui ne pouvaient pas en perdre, c’est à dire d’autres commerçants, des salariés qui accèdent au statut d’indépendant, ou des colporteurs qui s’installent. Pour tenter de contrecarrer cette perte de prestige social, des libraires réclament, à des fins protectionnistes, qu’une réglementation distingue juridiquement différents types de commerçants de livres. Cette tentative de “professionnalisation”<sup>9</sup> échoue du fait de la modification de la structure de la société globale qui, constituée de corps de métier sous l’Ancien Régime, s’appuie désormais sur l’existence de classes sociales. En outre, jusqu’au début du XIX<sup>e</sup> siècle un grand nombre de libraires tient un rôle important dans le jeu politique national ou local. Mais la presse devient rapidement un instrument plus maniable et efficace que les livres, et le rôle des libraires dans ce domaine s’estompent jusqu’à disparaître — l’inversion des rôles entre libraires et éditeurs dans la publication des livres aurait de toute façon tenu les libraires à l’écart de toute position stratégique. Le XIX<sup>e</sup> siècle marque donc le passage progressif des libraires d’un statut dominant dans les métiers du livre et l’ensemble de la bourgeoisie marchande qui cherche à augmenter son poids politique à la fin de l’Ancien Régime, à un statut socialement et culturellement dominé dans le champ des métiers du livre et dans l’ensemble de la société. Ainsi, si au XIX<sup>e</sup> siècle, les libraires sont des ouvriers par leur qualité de patrons dans les catégories institutionnelles de recensement, distinction essentielle, aujourd’hui, en tant que “commerçants”, les libraires appartiennent à une catégorie sociale sans prestige social. En effet, le caractère “culturel” du livre, très producteur de capital social au XX<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>, n’entre pas en ligne de compte dans le classement des libraires par l’INSEE, ils se trouvent dans la catégorie “commerçants et artisans”, alors qu’il est reconnu par le même institut pour les éditeurs, compris dans la catégorie “professions intellectuelles et cadres supérieurs” et non “chefs d’entreprise”.

#### LES TRACES DE LA MÉTAMORPHOSE DE LA LIBRAIRIE DANS SON HISTOIRE LONGUE

Quatre groupements professionnels de libraires défendant chacun, dans les années 1990 une “conception particulière” de la librairie — à distinguer des “points de vente” qui ne proposent que peu ou pas de service aux clients<sup>11</sup> —, peuvent être appréhendés comme des pôles de défense de la librairie telle qu’elle émerge enfin de la période d’instabilité dans laquelle elle se trouvait depuis 1791, et qu’elle a mis plus d’un siècle à dépasser. L’un des groupements s’était d’abord spécialisé dans la librairie scolaire avant de devenir un groupement de libraires-papetiers au fur et à mesure que les liens entre librairie et institution scolaire se distendent et parce que la papeterie est un moyen d’assurer une partie du chiffre d’affaires. Mais, faute d’avoir su garder le monopole de sa conception du

<sup>9</sup> Fermeture légale de l’activité professionnelle selon un contrôle exercé par les pairs.

<sup>10</sup> BOURDIEU (Pierre) : op. cit.

<sup>11</sup> LEBLANC (Frédérique) : *Du statut social à la pratique professionnelle, construction d’une identité professionnelle, libraire*. - Doctorat de Sociologie Nouveau Régime, Paris VIII, déc. 1995.

métier, ce groupement ne peut plus être considéré comme un groupement “professionnel”, ni même de “libraires” puisqu’il se tourne désormais vers les activités plus rémunératrices que la librairie. Il illustre ainsi le devenir de dirigeants de points de vente qui ont modifié leurs activités dans le sens d’une plus grande rentabilité faute d’être effectivement attaché à la “librairie”. Un autre groupement a, lui, réussi à concilier commerce et librairie, en imposant l’acquisition de compétences qu’il se charge de mettre en valeur de manière à faire reconnaître le rôle culturel de libraires qui avaient des origines anciennes plus proches du commerce ou de la librairie-bazar que de la librairie “traditionnelle”. Un grand nombre de ses adhérents sont donc des héritiers de la librairie familiale créée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou au début du XX<sup>e</sup>. Un troisième groupement a imposé la reconnaissance de l’association de la séduction du client et de l’entreprise d’une part à la librairie d’autre part, association longtemps restée impensable. Grâce à l’adhésion de libraires héritiers et de libraires issus de familles étrangères à la librairie, il apparaît envisageable d’associer dans cette conception une forme de librairie contemporaine avec un type particulier de libraires héritiers. Enfin le dernier groupement s’est efforcé de perpétuer la tradition des libraires non éditeurs mais impliqués dans la création littéraire. Les conséquences de la cassure entre la librairie et l’édition semblent avoir été longues à s’assimiler puisque la plupart des librairies du groupement ont à peine trente ans d’existence. La pérennité de la majorité de ces libraires prouve leur viabilité —la dissolution du groupement en 1996 ne remet pas en cause l’existence de ces librairies qui n’ont pas disparu mais seulement celle d’une structure qui n’a su s’adapter à la nouvelle situation du groupement. Ces quatre groupements permettent aussi de distinguer quatre grands types de libraires : ceux pour qui la librairie est un appendice à une activité principale, ceux pour qui elle est un commerce culturel, ceux pour qui elle est une entreprise culturelle, et enfin ceux pour qui elle est un moyen de participer activement au maintien de la création littéraire.

#### QUELQUES PROFILS DE LIBRAIRES D’AUJOURD’HUI

Connaître les origines familiales des libraires d’aujourd’hui permet de construire plusieurs types de professionnels<sup>12</sup>. Trois groupes de libraires peuvent être distingués en fonction de leurs origines familiales : les héritiers, ceux dont la profession les parents avait un rapport indirect avec l’une des dimensions de la librairie, et ceux dont la profession n’avait aucun rapport avec la librairie. On peut ainsi construire cinq grands types de libraires<sup>13</sup>. Le premier comprend les héritiers. Le second réunit ceux dont les parents étaient commerçants et pour lesquels la librairie offre l’opportunité d’une plus grande reconnaissance sociale. Sans avoir à quitter le commerce professionnellement, ils le quittent symboliquement car le caractère culturel du livre n’a aucune valeur sociale dans le secteur du commerce. Le choix de la librairie fait alors le lien avec une tradition familiale ou sert

<sup>12</sup> DUBAR (Claude) : *La socialisation, Constructions des identités sociales et professionnelles*. - Paris : A. Colin, 1992.

<sup>13</sup> LEBLANC (Frédérique) : op. cit.



de palliatif à l'impossibilité de quitter ce secteur pour une tout autre activité. Le troisième type comprend les libraires issus de la classe moyenne dont la profession des parents avait un rapport indirect avec la librairie. Celle-ci peut alors fournir l'occasion de réaliser un projet culturel déjà présent dans la famille ou permettre, sinon une augmentation de capital économique, du moins un accroissement de capital culturel et/ou social. Le quatrième type de libraires rassemble des personnes d'origine modeste pour lesquelles la librairie a pu représenter un échappatoire au salariat, en alliant la condition d'indépendant à une connotation culturellement, voire socialement, respectable sans nécessiter d'études longues et coûteuses. Ces libraires ont souvent un niveau de diplôme plus élevé que leurs parents et surtout que le niveau général des enfants de leur classe sociale, leur ouvrant donc plus largement "le champ des possibles" dans le domaine professionnel. Le cinquième type de libraires comprend les catégories sociales et professionnelles "supérieures" pour lesquels la librairie peut être un moyen de combler un manque de capital culturel, ou de perpétuer le capital social des parents par un investissement dans une activité productrice de capital culturel et éventuellement économique. Elle peut aussi permettre de conserver le capital social et culturel familial obtenu sous une forme impossible à reproduire — profession artistique, politique .... Cependant dans tous les cas il faut distinguer le "sauve-qui-peut", du "faute de mieux", de la volonté d'ascension par le culturel, trois démarches encore différentes de celle qui consiste à faire œuvre militante. Il est alors possible de mettre en évidence deux formes d'investissement dans le métier : la librairie comme but en soi ou comme moyen de tendre vers un objectif plus vaste — culturel, éducatif, politique ....